

## **Charte d'engagement d'accueil et de suivi des personnes en situation de handicap, participant à une formation, au sein de NH Formation**

### **I. Engagement de l'organisme de formation NH Formation :**

#### Accessibilité :

- Nous nous engageons à faire notre maximum pour rendre les locaux de la formation ainsi que le contenu des formations accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Pour cela, en plus de nos échanges, nous solliciterons, si nécessaire, des structures spécialisées dans le domaine du handicap, comme l'AGEFIPH par exemple.

#### Accueil personnalisé :

- Chaque personne en situation de handicap sera accueillie de manière personnalisée afin d'identifier ses besoins spécifiques et de chercher à mettre en place les ajustements nécessaires pour garantir sa pleine participation à la formation.

#### Écoute et respect :

- Nous nous engageons à écouter attentivement les besoins et les préoccupations des personnes en situation de handicap et à respecter leur dignité et leur autonomie.

#### Formation du formateur :

- Notre formateur s'informerait sur le handicap en question et les mesures d'accessibilité à mettre en place selon celui-ci ainsi que sur la manière d'apporter un soutien efficace aux personnes en situation de handicap.

#### Confidentialité :

- Toutes les informations concernant la situation de handicap des participants seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées qu'avec leur consentement.

### **II. Engagement des participants en situation de handicap envers NH Formation :**

#### Communication des besoins :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à communiquer, à NH Formation, leurs besoins spécifiques au minimum 1 mois avant le début de la formation afin de chercher ensemble à mettre les ajustements appropriés en place.

#### Participation active :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à participer activement à la formation et à communiquer tout problème ou préoccupation rencontré en cours de route.

#### Feedback constructif :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à fournir un feedback constructif sur l'accessibilité de la formation et à proposer des suggestions d'amélioration si nécessaire.

#### Respect des règles de la formation :

- Les participants en situation de handicap s'engagent à respecter les règles et les normes de conduite de la formation, tout en demandant le soutien nécessaire en cas de difficulté.

### **III. Suivi et évaluation des adaptations mises en place :**

#### Évaluation continue :

- Nous procéderons à une évaluation continue de l'accessibilité de nos formations pour les personnes en situation de handicap, en recueillant régulièrement leur feedback et en apportant les ajustements nécessaires.

#### Amélioration continue :

- Nous nous engageons à utiliser les retours des participants en situation de handicap pour améliorer constamment notre politique d'accueil et de suivi, et pour garantir une expérience de formation inclusive pour tous.

Cette charte d'engagement reflète notre volonté de créer un environnement de formation inclusif et équitable pour toutes les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à respecter ces principes et à travailler en collaboration avec les participants en situation de handicap pour garantir leur pleine participation et leur réussite dans nos formations.